

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes Bastides de Lomagne à Mauvezin, sous la Présidence de Monsieur Patrick DUBOSC,

Nombre de délégués en exercice : 120

Présents : 61

Date de convocation : 16 septembre 2024

Votants : 65

Présents : Monsieur Patrick DUBOSC, Président, Messieurs Guy MANTOVANI, Françoise FAISSAT, Lilian CASONATO, Christophe LABORDE, Christian POMIES, Vice-Présidents et Mesdames et Messieurs Jean-Claude BADOY, François BOYER, Jean-Luc FOSSE, Véronique VANCOILLIE, Pascaline TURSCH, Henri BIASOTTO, David LAPORTE, Céline LABORIE-FULCHIC, Alain DE SCORAILLE, René GABORIT, Sébastien DABASSE, Camille LAMIAUX, Margaux DIAZ, Philippe MONTEIL, Xavier ROMEO, Nicole SIMORRE, Robert LAUZERO, François LAPORTE, Sophie HERNANDEZ, Simone VIVES, Jacques DIANA, Françoise ROUBY, Gabrielle LORENZO, Solange POMES, Valérie MASSAT, Patrick VILLEMUR, Elisabeth TERRAIL, Patrick PASQUALI, Chantal SCHARDT, Rémy BRISARD, René PERIN, Cécile CHAMPON, Sébastien GARCES, Michel FOURREAU, Jacques LAGON, Jean-Luc SILHERES, Eric CAUBET, Christian GALLANT, Guy LACOURT, Bernard BOUSSAROT, Joël SPADOT, Stéphane LARTIGUE, Frédérique DELANNOY, Monique MESSEGUE, Geneviève BERGE, Marie-José SEYCHAL, Marceau DORBES, Jean-Luc RITOURET, Alain PINET, Guy BAQUE, Bernadette DUMOUCHE, Jérôme BRUN, Josette PONS, Gilles LARROQUE, Fabienne BONHOMME

Excusés avec pouvoirs : Mesdames et Messieurs Cyril ROMERO, Karole SCHARDT, Piedad BERNARD, Jean-Michel BOINAIS

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Michèle LAFFITTE, Jean-Louis BIASOTTO, Isabelle DEVISME, Caroline JACQUIN-MICHOT, Nicolas FERRER, Emilie LUNARDI, Pascale TERRASSON-RIVOLIER, Jean-Pierre FILOUSE, Marie-Thérèse HORGUEDEBAT, Mickaël NEAU, Gérard SURAN, Nathalie GUISTI, Martine ROQUIGNY, Bertrand GENET, Florian PINOS, Louis TURCHI, Anne-Marie DELAYE, Alain MOCAU, Serge CETTOLO, Eric MARGONTIER, Georges ZAMPARUTI, Frédéric VERGE

Absents : Mesdames et Messieurs Henri GARCIA, Emmanuelle LECOINTE, Jean-Jacques BALMISSE, Jean-Louis BERARD, Thierry IDRAC, Thierry BONNECAZE, Daniel GAUTHE, Ghislain FAURE, Fabienne BOUE, Jean-Paul TARTAS, Eric ARIES, Florian DUPOUX, Jean-François BARAYRE, Isabelle BERAUT, Philippe SURAN, Gérard PAUL, Thierry BARIOL, Eric SANVICENTE, Guillaume ROUX, Muriel GOULM, Marion DEMBLANS, Katherine GEISSMANN, Fabien LECHE, Raymond LABORDE, Valérie BERNABEU, Julien LASSERRE, Benoît TAICLET, Mickaël LONCKE, Claude CAPERAN, Xavier BEPMALE, Serge DIANA, Nathalie CASTERA, Anne LABAT

OBJET : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2023

Monsieur le président présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2023 (rapport ci-annexé)

Le Comité Syndical donne acte de la présentation du rapport.

Pour extrait certifié conforme,
A Mauvezin, le 25 septembre 2024

Le Président,

Patrick DUBOSC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes Bastides de Lomagne à Mauvezin, sous la Présidence de Monsieur Patrick DUBOSC,

Nombre de délégués en exercice : 120

Présents : 61

Date de convocation : 16 septembre 2024

Votants : 65

Présents : Monsieur Patrick DUBOSC, Président, Messieurs Guy MANTOVANI, Françoise FAISSAT, Lilian CASONATO, Christophe LABORDE, Christian POMIES, Vice-Présidents et Mesdames et Messieurs Jean-Claude BADCY, François BOYER, Jean-Luc FOSSE, Véronique VANCOILLIE, Pascaline TURSCH, Henri BIASOTTO, David LAPORTE, Céline LABORIE-FULCHIC, Alain DE SCORAILLE, René GABORIT, Sébastien DABASSE, Camille LAMIAUX, Margaux DIAZ, Philippe MONTEIL, Xavier ROMEO, Nicole SIMORRE, Robert LAUZERO, François LAPORTE, Sophie HERNANDEZ, Simone VIVES, Jacques DIANA, Françoise ROUBY, Gabrielle LORENZO, Solange POMES, Valérie MASSAT, Patrick VILLEMUR, Elisabeth TERRAIL, Patrick PASQUALI, Chantal SCHARDT, Rémy BRISARD, René PERIN, Cécile CHAMPON, Sébastien GARCES, Michel FOURREAU, Jacques LAGON, Jean-Luc SILHERES, Eric CAUBET, Christian GALLANT, Guy LACOURT, Bernard BOUSSAROT, Joël SPADOT, Stéphane LARTIGUE, Frédérique DELANNOY, Monique MESSEGUE, Geneviève BERGE, Marie-José SEYCHAL, Marceau DORBES, Jean-Luc RITOURET, Alain PINET, Guy BAQUE, Bernadette DUMOUCHE, Jérôme BRUN, Josette PONS, Gilles LARROQUE, Fabienne BONHOMME

Excusés avec pouvoirs : Mesdames et Messieurs Cyril ROMERO, Karole SCHARDT, Piedad BERNARD, Jean-Michel BOINAI

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Michèle LAFFITTE, Jean-Louis BIASOTTO, Isabelle DEVISME, Caroline JACQUIN-MICHOT, Nicolas FERRER, Emilie LUNARDI, Pascale TERRASSON-RIVOLIER, Jean-Pierre FILOUSE, Marie-Thérèse HORGUEDEBAT, Mickaël NEAU, Gérard SURAN, Nathalie GUISTI, Martine ROQUIGNY, Bertrand GENET, Florian PINOS, Louis TURCHI, Anne-Marie DELAYE, Alain MOCAU, Serge CETTOLO, Eric MARGONTIER, Georges ZAMPARUTI, Frédéric VERGE

Absents : Mesdames et Messieurs Henri GARCIA, Emmanuelle LECOINTE, Jean-Jacques BALMISSE, Jean-Louis BERARD, Thierry IDRAC, Thierry BONNECAZE, Daniel GAUTHE, Ghislain FAURE, Fabienne BOUE, Jean-Paul TARTAS, Eric ARIES, Florian DUPOUX, Jean-François BARAYRE, Isabelle BERAUT, Philippe SURAN, Gérard PAUL, Thierry BARIOL, Eric SANVICENTE, Guillaume ROUX, Muriel GOULM, Marion DEMBLANS, Katherine GEISSMANN, Fabien LECHES, Raymond LABORDE, Valérie BERNABEU, Julien LASSERRE, Benoît TAICLET, Mickaël LONCKE, Claude CAPERAN, Xavier BEPMALE, Serge DIANA, Nathalie CASTERA, Anne LABAT

Objet : tableau des emplois

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi modifiée N°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services,

Vu le précédent tableau des emplois adopté par le comité syndical en date du 4 juillet 2023,

Monsieur le Président expose que depuis cette date : un agent a pris sa retraite, et, comme prévu lors du projet de changement de mode de collecte, il ne sera pas remplacé. Le tableau des emplois est donc le suivant :

Envoyé en préfecture le 03/10/2024

Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le 03/10/2024

ID : 032-253201065-20240925-020_2024-DE

SLO

Emplois	effectifs	Durée hebdo	Fonctions	
Directeur Technique	1	35 H	Responsabilité du matériel et du personnel, organisation du travail	Agent de Maîtrise principal
Directrice administrative, financière et juridique	1	35 H	Responsable du secrétariat, de l'administratif, du juridique, de la comptabilité et des finances	Attaché
Adjoint administratif	1	35 H	secrétariat et comptabilité	Adjoint administratif
Adjoint technique Principal	12 (dont 1 en détachement)	35 H	Collecte des ordures ménagères	Adjoint technique Principal
Adjoint technique	4	35 H	Collecte des ordures ménagères	Adjoint technique

soit 19 emplois permanents.

Monsieur le Président propose au comité syndical d'adopter le tableau des emplois suivant :

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

D'adopter le tableau des emplois ainsi proposé.

Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois ainsi créés et les charges sociales s'y rapportant seront au BP 2023 aux chapitres prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,

A Mauvezin, le 25 septembre 2024

Le Président,

Patrick DUBOSC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes Bastides de Lomagne à Mauvezin, sous la Présidence de Monsieur Patrick DUBOSC,

Nombre de délégués en exercice : 120

Présents : 61

Date de convocation : 16 septembre 2024

Votants : 65

Présents : Monsieur Patrick DUBOSC, Président, Messieurs Guy MANTOVANI, Françoise FAISSAT, Lilian CASONATO, Christophe LABORDE, Christian POMIES, Vice-Présidents et Mesdames et Messieurs Jean-Claude BADY, François BOYER, Jean-Luc FOSSE, Véronique VANCOILLIE, Pascaline TURSCH, Henri BIASOTTO, David LAPORTE, Céline LABORIE-FULCHIC, Alain DE SCORAILLE, René GABORIT, Sébastien DABASSE, Camille LAMIAUX, Margaux DIAZ, Philippe MONTEIL, Xavier ROMEO, Nicole SIMORRE, Robert LAUZERO, François LAPORTE, Sophie HERNANDEZ, Simone VIVES, Jacques DIANA, Françoise ROUBY, Gabrielle LORENZO, Solange POMES, Valérie MASSAT, Patrick VILLEMUR, Elisabeth TERRAIL, Patrick PASQUALI, Chantal SCHARDT, Rémy BRISARD, René PERIN, Cécile CHAMPON, Sébastien GARCES, Michel FOURREAU, Jacques LAGON, Jean-Luc SILHERES, Eric CAUBET, Christian GALLANT, Guy LACOURT, Bernard BOUSSAROT, Joël SPADOT, Stéphane LARTIGUE, Frédérique DELANNOY, Monique MESSEGUE, Geneviève BERGE, Marie-José SEYCHAL, Marceau DORBES, Jean-Luc RITOURET, Alain PINET, Guy BAQUE, Bernadette DUMOUCHE, Jérôme BRUN, Josette PONS, Gilles LARROQUE, Fabienne BONHOMME

Excusés avec pouvoirs : Mesdames et Messieurs Cyril ROMERO, Karole SCHARDT, Piedad BERNARD, Jean-Michel BOINAIS

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Michèle LAFFITTE, Jean-Louis BIASOTTO, Isabelle DEVISME, Caroline JACQUIN-MICHOT, Nicolas FERRER, Emilie LUNARDI, Pascale TERRASSON-RIVOLIER, Jean-Pierre FILOUSE, Marie-Thérèse HORGUEDEBAT, Mickaël NEAU, Gérard SURAN, Nathalie GUISTI, Martine ROQUIGNY, Bertrand GENET, Florian PINOS, Louis TURCHI, Anne-Marie DELAYE, Alain MOCAU, Serge CETTOLO, Eric MARGONTIER, Georges ZAMPARUTI, Frédéric VERGE

Absents : Mesdames et Messieurs Henri GARCIA, Emmanuelle LECOINTE, Jean-Jacques BALMISSE, Jean-Louis BERARD, Thierry IDRAC, Thierry BONNECAZE, Daniel GAUTHE, Ghislain FAURE, Fabienne BOUE, Jean-Paul TARTAS, Eric ARIES, Florian DUPOUX, Jean-François BARAYRE, Isabelle BERAUT, Philippe SURAN, Gérard PAUL, Thierry BARIOL, Eric SANVICENTE, Guillaume ROUX, Muriel GOULM, Marion DEMBLANS, Katherine GEISSMANN, Fabien LECHES, Raymond LABORDE, Valérie BERNABEU, Julien LASSERRE, Benoît TAICLET, Mickaël LONCKE, Claude CAPERAN, Xavier BEPMALE, Serge DIANA, Nathalie CASTERA, Anne LABAT

OBJET : Cession véhicules

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical qu'il a été décidé de vendre le camion plateau IVECO immatriculé 9087 MH 32 dont la première mise en circulation date du 1^{er} octobre 1998.

Monsieur le Président propose de fixer le prix de vente de cette remorque à 1 500 €.

C'est pourquoi Monsieur le Président propose au conseil syndical de :

- Vendre le camion plateau IVECO immatriculé 9087 MH 32
- De fixer son prix de vente à 1 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, décide, à l'unanimité, de

- Autoriser la cession du camion plateau IVECO immatriculé 9087 MH 32 et de fixer le prix de cession à 1 500 €
- Autoriser Monsieur le Président à signer les documents nécessaires à cette cession.

Pour extrait certifié conforme,
A Mauvezin, le 25 septembre 2024

Le Président,

Patrick DUBOSC

